

## **Motion Claude Matter et consorts « Pour un moratoire des plans de quartier en attendant la validation du futur plan directeur général d'affectation (PGA) à Epalinges »**

Il n'y a pas une instance politique de ce pays, à tous les niveaux, qui ne se préoccupe aujourd'hui d'aménagement du territoire. Tous les cantons sont ainsi impactés par la LAT et par ricochet, toutes les communes. C'est bien le futur plan directeur cantonal et la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, actuellement en discussion dans la commission ad hoc du Grand Conseil, qui fixeront les règles d'application précises en la matière. Sans parler des exigences liées à l'application du PALM sur notre commune. Que d'incertitudes... On ne sait plus où on en est. Ni où on va. Densification, zones compact, dézonage, sont ainsi les maîtres mots, toujours accompagnés des questions de trafic. On ne peut que constater le flou « artistique » dans notre Commune en la matière, avec un PGA en vigueur qui est aujourd'hui inadapté, qui ôte toute visibilité et empêche le Conseil communal de se prononcer sur un projet de développement global. Alors, oui il nous manque aujourd'hui trop d'éléments objectifs, certainement contraignants, pour se lancer les yeux fermés dans l'acceptation de plans de quartier, même s'ils sont dans le pipeline depuis longtemps. Il nous manque la vision globale, la colonne vertébrale.

A Epalinges, à trois reprises déjà, des centaines d'habitants de la Commune ont dit « Stop » pour des raisons diverses. Ont-ils raison, ont-ils tort ? La question n'est pas là. Il ne s'agit pas ici non plus de contester la qualité des projets soumis à notre Conseil. Ce que le groupe PLR souhaite, ce que je souhaite par cette motion, c'est bien une recherche de cohérence, d'efficacité, de sérieux, de vision à long terme, une vue d'ensemble quant au développement de notre Commune.

Faisons une pause, prenons le temps de la réflexion, faisons un exercice de synthèse, fixons les priorités, établissons une planification, attendons de connaître les éléments nouveaux exigés par le plan directeur cantonal et la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, bref mettons d'abord sur pied un projet global, concerté. Cessons d'agir dans la précipitation et par saucissonnage : Vite vite un plan de quartier avant le PGA, vite vite un autre avant le plan directeur cantonal...

Bref il nous faut un plan directeur communal et un nouveau PGA le plus rapidement possible avant de prendre des décisions irréversibles. La démarche participative, sur le sujet, actuellement en cours, donnera certainement de bonnes impulsions.

Loin de moi, ni du PLR l'idée de s'opposer à tout développement de notre Commune, bien au contraire, d'autant plus avec l'augmentation

annoncée de la population mais nous voulons pour Epalinges un développement harmonieux, réaliste et bien pensé. Ne plus traiter le détail (plan de quartier) avant d'avoir discuté de l'ensemble (PDC et PGA). Alors oui un moratoire en matière de plans de quartier est devenu indispensable.

Cette motion est la suite logique et cohérente aux nombreuses interventions PLR lors des derniers Conseils sur les sujets y relatifs (pétitions, plans de quartier). Ce moratoire, loin d'être une entrave, permettra au contraire de fixer une ligne claire pour le développement de notre territoire dont la population palinzarde a besoin et qu'elle appelle de ses vœux par le biais de ses nombreuses pétitions.

Epalinges, le 14.02.17

**Claude Matter**

Conseiller Communal PLR